Le p'tit Tresserrenc

Journal Municipal d'Information de TRESSERRE - Mai 2021

SOMMAIRE :

- BON À SAVOIR - PAGE 2
- VIE LOCALE- PAGE 4
- VILLAGE EN TRANSITION - PAGE 8
- VIE ASSOCIATIVE - PAGE 9
- CULTURE ET FESTIVITÉS - PAGE 10
- L'INTERVIEW DU MOIS- PAGE 12
- JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE - PAGE 13
- SI TRASSERRA NOUS ÉTAIT CONTÉ... - PAGE 15
- ESPRESSIÓ D'AQUÍ - PAGE 16
- ESPRESSIONS PLURIELLES - PAGE 17
- INFOS PRATIQUES - PAGE 18

Le Mot du Maire

Le P'tit Tresserrenc relooké

Le bulletin municipal se doit d'informer et de toucher tous les habitants. En s'offrant à tous, non seulement du fait de sa visibilité mais par Ia pluralité des lectures, il peut alors espérer intéresser le plus grand nombre.
C'est pourquoi Le P'tit Tresserrenc change de format et de contenu mais à la marge seulement car il est très largement apprécié. Il gagne en lisibilité et s'enrichit de rubriques nouvelles attendues.
La chose n'est pas si facile mais lançons-nous tout de même !
Comme promise, la consultation que nous avons lancée a reçu un écho significatif puisque vous avez été près d'une centaine à y avoir participé (62% de femmes et 34 % d'hommes).
Les principaux enseignements sont les suivants :

- *90% des répondants ont plus de 30 ans et sont équitablement répartis entre 30 ans et + de 60 ans; en revanche, le bulletin est très peu lu par nos jeunes;*
- *Le bulletin n'est plus seul à informer : les réseaux sociaux ont pris une nouvelle place dans le paysage de la communication locale, ils doivent être complémentaires;*
- *Certaines rubriques ont la cote (vie locale, culture, village en transition, ...) et d'autres sont réclamées (chronique historique, catalanité, annonces, infos à l'adresse des plus jeunes).*

La Commission « Solidarités et Vie Locale » a pris en compte ces résultats. Vous trouverez de nouvelles rubriques : Si Tresserre m'était conté, Expressió d'aquí, et avec l'accord des personnes une rubrique Etat Civil.

Bonne lecture à tous !

Le Maire, Michel THIRIET

Mutuelle communale :
convention de partenariat avec l'association Actiom santé

Aujourd'hui en France, le constat est clair : 87 % des français considèrent qu'avoir une complémentaire santé est une nécessité et pourtant 30 % auraient renoncé à des soins, pour des raisons financières. Cette situation est d'autant plus présente en ruralité où l'accès aux services publics est bien souvent plus complexe. En effet, on observe bien souvent une rupture dans le parcours de soins et plus particulièrement dans la couverture mutuelle chez les personnes gravitant hors champ salarial, avec un pouvoir d'achat parfois plus contraint : retraités ou demandeurs d'emplois, étudiants, travailleurs indépendants, sachant que l'accès à la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) reste conditionné à beaucoup de paramètres dont celui des ressources (plafonnées à 12 193 € pour une personne seule) et exclut de fait du dispositif des personnes aux revenus modestes. Comme nombre de communes avoisinantes, Tresserre a donc contacté des associations en charge de ce type d'offres.
Après analyse des différentes offres, la commune de Tresserre a conventionné avec l'association Actiom qui est apparue comme l'interlocuteur apportant les garanties de sérieux nécessaires. L'association remplit donc la même fonction qu'un courtier classique en assurances. Ce choix n'engage aucunement les finances communales.
Madame BARGALLO est présente tous les 2ème et 4ème jeudis du mois de 9h à 12h.
Pour tout renseignement, vous pouvez prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie au 04 68 38 80 34.

Constructions illégales et empiètement sur le domaine public

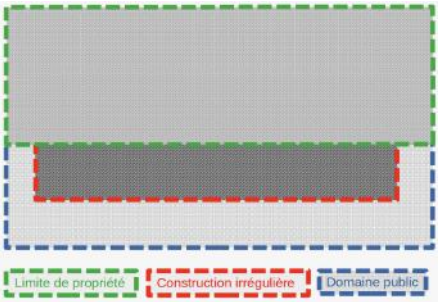

La commune doit intervenir dès lors qu'elle constate l'existence de constructions irrégulières, qui empiètent sur le domaine public ou des ouvrages présentant un danger pour les usagers du trottoir.
À titre d'exemple, il peut s'agir de clôtures qui dépassent les limites de propriété, de rampes d'accès aux garages qui débordent sur le trottoir, de canalisations qui dépassent, de poteaux et de fixations implantés en plein trottoir. Dans tous les cas, toute occupation du domaine public, y compris dans les lotissements qui ne sont pas encore intégrés dans le domaine communal, est interdite et soumise, soit à une autorisation à titre privé, soit à une permission de voirie (cas exceptionnels).
De manière plus générale, sont considérés comme illégaux ou irréguliers, les constructions ou les travaux réalisés sans permis de construire ou sans déclaration préalable. Il en est de même pour les constructions ou les travaux réalisés suite à l'obtention d'un permis de construire ou une déclaration préalable mais non conformes à ceux-ci. Ces constructions encourent plusieurs types de sanctions allant de la simple infraction à l'urbanisme au délit pénal.
En cas d'infraction constatée, vous vous exposez à des amendes allant de 1200 € à 6000 € par m2 de surface plancher construite, 6 mois de prison en cas de récidive, ainsi qu'une obligation de mise en conformité ou démolition de la construction. Votre responsabilité civile et pénale peut également être engagée.
En cas de doute, ayez le réflexe de vous renseigner à la mairie en amont !

BON À SAVOIR

Inscriptions à l'École François Pous - Année scolaire 2021-2022

Pour toute nouvelle inscription à l'école communale de Tresserre pour l'année scolaire 2021-2022, vous pouvez d'ores et déjà vous présenter à l'accueil de la mairie muni :

- du livret de famille
- du carnet de santé
- d'un justificatif de domicile récent (original)

Vous avez 16 ans ? Faites-vous recenser en mairie !

Les jeunes, filles ou garçons, âgés de 16 ans (depuis 1 mois) doivent obligatoirement se faire recenser en mairie pour s'inscrire à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

L'attestation de recensement qui leur sera remise sera nécessaire pour l'inscription dans une auto-école ou encore pour passer les épreuves des examens.

Pensez-y !!

Élections régionales et départementales

Les 20 et 27 juin prochains se dérouleront les élections régionales et départementales. Nous serons ainsi appelés à élire nos conseillers régionaux en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports non urbains dont les trains express régionaux ou encore de la gestion des lycées et de la formation professionnelle, ainsi que nos conseillers départementaux en charge de l'aide sociale, des routes départementales, ou de la gestion des collèges.

Les bureaux de vote se tiendront à la « Cave aux Contes » au n°22, avenue de Perpignan.

Un budget soutenu par le financement de la "relance"

Le Conseil municipal a voté le budget 2021 construit autour de 3 principes :

1. Poursuivre dans le sens d'une évaluation rigoureuse des crédits en s'interrogeant sur leur justification au premier euro (analyse de la performance économique des postes de dépenses, remise en concurrence des marchés publics, mutualisation etc …)
2. Consolider les dépenses d'entretien, de sécurité et celles en lien avec l'animation écoresponsable du village et de son hameau (voiries, poursuite des projets « Projet d'Apaisement de la Circulation à Tresserre » et Territoire Engagé pour la Nature, embellissement, vie locale)
3. Dégager sur le cycle d'exploitation des marges pour nos investissements futurs (prêts renégociés, cofinancement du schéma directeur immobilier et énergétique de revitalisation du « centre ancien » 2022-2025).

Il est élaboré sans augmenter la fiscalité locale grâce aux efforts de gestion et aux aides publiques sollicitées.

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 969 164 €

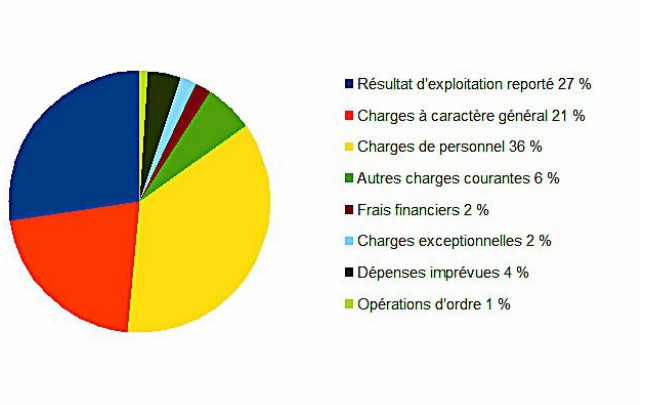

Recettes : 969 164 €

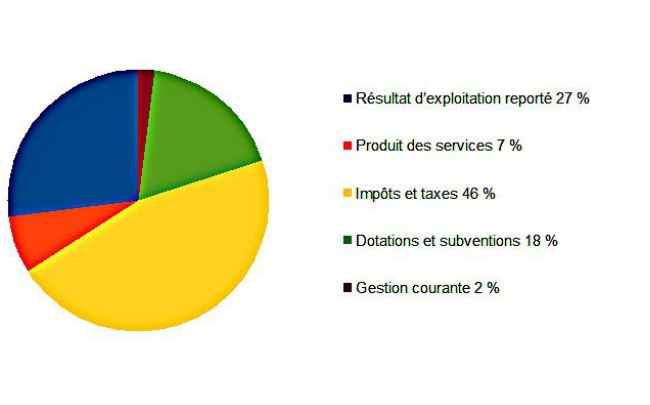

INVESTISSEMENT

Les opérations d'équipements et de travaux sont annoncées : panneau numérique informatif à l'entrée principale du village, élargissement de la gamme des équipements collectifs (skate-park), réalisation des études préalables à l'installation de nouveaux services dans les bâtiments communaux (café-restaurant-épicerie, espace santé, tiers-lieu, logements) et à la relocalisation du service technique, sans oublier la création de l'écoquartier en face de l'école. Ces études indispensables sont finançables à plus de 70%. Les résultats de ces études vous seront présentés.

Dépenses : 657 102 €

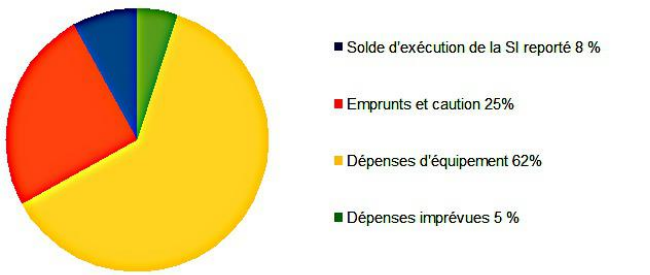

Recettes : 657 102 €

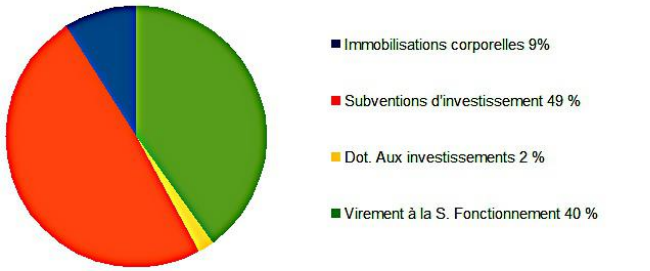

La fibre se déploie à Tresserre !

En 2018, le département a lancé les travaux de déploiement de la fibre via Numérique66, son réseau public très haut débit afin que 100% des communes du territoire puissent avoir accès à une connexion très haut débit. Ce chantier s'étalera jusqu'en 2025.

Concrètement, cela permettra à chacun d'accéder à une connexion très haut débit, ce qui signifie une énorme quantité de données échangées à la vitesse de la lumière !

En ce qui concerne le village de Tresserre

Les travaux de mise en place du réseau fibre ont commencé au mois de mars par la construction des réseaux manquants et continuent depuis début avril avec le déploiement de la fibre dans tout le village. Chacun a pu remarquer les camions de l'entreprise Spie avec leurs tourets de câble qui travaillent aux quatre coins du village.

L'objectif est de commercialiser les premières prises dans le courant du 4ème trimestre 2021, et d'étaler la fin de la commercialisation pour les prises manquantes du village de la fin du 4ème trimestre au début du premier trimestre 2022.

Pour le Hameau de Nidolères, la source d'alimentation de la fibre sera différente de celle du village.

Elle viendra du Boulou; l'entreprise qui intervient dans son déploiement est l'entreprise Axians.

La mise en place de la fibre sur Nidolères va nécessiter dans un premier temps la construction d'un nouveau réseau d'alimentation qui partira du passage à niveau n°12. Les conventions pour la mise en place du réseau sont signées et les travaux devraient bientôt débuter.

L'objectif pour la commercialisation des premières prises est le même, à savoir dans le courant du 4ème trimestre 2021.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de numerique66 (https://www.numerique66.fr) afin d'obtenir des informations et notamment connaitre votre éligibilité.

Schéma de principe de déploiement de la fibre optique pour l'ensemble du projet :

Point Skate-park, ça va rouler !

La commune de Tresserre envisage la réalisation d'un skate-park de type « intégré » qui a vocation à être implanté à l'Espace Planas. Ce projet a été présenté en conseil municipal où il a reçu un vote favorable. Son financement est prévu à hauteur de 80% par des subventions du Département, de la Région et de l'Etat. L'obtention de ces aides est un préalable obligatoire pour le lancement du projet. Sa superficie au sol sera autour de 350 m². Ce skate-park devra être adapté à toutes les disciplines de glisse (Roller, skate, trottinette, Bmx). Il sera implanté de manière à limiter un impact visuel trop important. Il devra permettre à tous les pratiquants, quel que soit leur niveau et leur âge, une utilisation en toute sécurité.

Exemple de Skate-Park intégré :

Des filets pour le City Stade

Lors de la réfection du gazon synthétique, les filets de basketball du City Stade avaient été supprimés car en très mauvais état. Suite à la demande motivée d'un jeune Tresserrenc, la mairie a décidé d'y donner suite et d'installer de nouveaux filets « anti-vandalisme ». Le « swish » reprend ses droits. À vos dunks !

Nidolères - La rue Saint Éloi se refait une beauté

Une petite coquille s'est glissée dans la dernière édition du P'tit Tresserrenc. En effet, celui-ci annonçait la réalisation de travaux dans la rue St Éloi au Hameau de Nidolères alors que le projet était encore à l'étude. Cette fois-ci c'est chose faite : reprofilage de la chaussée, pose d'un revêtement bicouche sur 80 mètres et réalisation d'un parking. Des places de stationnement seront matérialisées prochainement.

La commune met l'accent sur la sécurité routière

Signalisation horizontale

La voirie de la commune fera l'objet d'une campagne de marquage au sol qui doit débuter début juin. Au fil du temps la signalétique s'efface et il est nécessaire de refaire passages piétons, lignes de stop, cédez le passage et autres « dents de requin ». Les agents techniques de la commune effectueront ce chantier à l'aide de matériel performant (peinture et maquettes homologuées, machine de traçage routier professionnelle) qui leur permettra de travailler au mieux pour la sécurité des usagers.

Projet d'Apaisement de la Circulation à Tresserre (PACT)

Le secteur rue du Canigou, rue du Pla del Rey, chemin des Coulouminettes a fait l'objet de plusieurs modifications destinées à améliorer la sécurité des usagers : création et déplacement de STOP, pose d'un miroir routier, modification des priorités, balisage et marquage de zone de stationnement.

Lors de sa dernière réunion, la Commission Urbanisme, Travaux, Mobilités a travaillé sur l'intersection RD 40 Avenue de Passa, la rue des Écoles et la rue du Pla del Rey devant la mairie.

A l'étude : la modification des priorités, la restriction de l'accès à la rue des Écoles aux seuls riverains et la création d'une voie pour piétons entre la RD40 et la rue du Pla del Rey.

Mobilier urbain

La commune a décidé d'installer de nouveaux bancs et chaises à des endroits stratégiques du village, principalement vers les sorties. Ainsi, il sera possible de s'asseoir, prendre un moment pour se reposer ou discuter avant de reprendre son chemin. Des corbeilles et des distributeurs de « sacs à crottes » sont également prévus, afin de favoriser la propreté et le bien-être de tous.

Déjections canines

Des panneaux ont été posés à l'entrée de l'Espace Planas rappelant l'interdiction aux chiens, même tenus en laisse. Les déjections canines dans les espaces verts, les aires de jeux, le cimetière et les places et placettes du village posent un problème non-négligeable de propreté, d'hygiène et de santé.

Cela représente également un coût supplémentaire en temps et en argent public. Merci de ne pas pénétrer dans ce lieu avec votre animal et de ne pas le laisser divaguer seul sur la voie publique. Merci également de ramasser les déjections éventuelles lors de vos promenades : des distributeurs de sachets ramasse-crottes sont à votre disposition rue du Pla del Rey, parking Espace Planas, place des Oliviers, parking des Oliviers. D'autres seront installés prochainement pour vous faciliter la tâche. Faisons preuve de civisme pour le bien-être de tous !

Marché de Tresserre

La Place des Oliviers est devenue depuis plusieurs mois maintenant le lieu de rendez-vous privilégié des Tresserrencs en quête de produits locaux de qualité !

Début avril, le marché s'est encore étoffé pour le plus grand plaisir de tous avec l'arrivée de notre poissonnier "L'Ancre de Seiche", et ce n'était pas un poisson d'avril !

Chaque vendredi, venez découvrir ses fruits de mer, crustacés et poissons frais du jour. "L'Ancre de Seiche" propose également à ses clients un service de livraison à domicile de ses produits. Ce nouveau commerçant vient compléter une offre déjà riche en viande et charcuterie, fromages, fruits et légumes, miels et confitures, vins de Tresserre…

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir ces délicieux produits autour de cet événement convivial.

Rendez-vous chaque vendredi matin, Espace des Oliviers, de 7 h 30 à 12 h 30.

Embellissement "Placettes Nature"

La candidature de la commune à l'appel à projet « Intégrer la Nature en Ville » lancé par le Conseil Départemental a été retenue. L'Assemblée Départementale vient d'ailleurs d'accorder un financement à hauteur de 70%. Il s'agit de lutter contre l'imperméabilisation des sols, les îlots de chaleur, la discontinuité de la trame verte à l'intérieur du village et l'embellissement des ruelles et des placettes.

Les grandes lignes du projet final ont été définies grâce au concours de Marine Cressy, conseillère paysagiste du CAUE 66. En amont d'un projet plus large de rénovation du centre bourg (rue de la Poste, rue des Placettes, place du Marché, place de la Fontaine…) il est envisagé de procéder à la plantation de grimpantes et de massifs vivaces dans le centre-ancien, et d'arborer le parking de la Place des Albères.

La végétalisation se fera par la création de portillons végétalisés et par l'installation de plantes grimpantes sur les façades des maisons et la création de massifs fleuris aux endroits propices. Après consultation des habitants et signature d'une convention avec les propriétaires du bâti, des plantes, des supports métalliques et des câbles tendus seront fournis et installés par les agents de la commune. Les riverains seront impliqués dans l'entretien des plantations par convention. L'opération sera obligatoirement « zéro pesticide ».

La Place des Albères fera également l'objet d'une opération d'embellissement avec l'aménagement d'une bande de plantation centrale avec plantation de micocouliers et réalisation d'un massif d'arbustes. Les emplacements pour stationnement seront retracés en épi autour de cette réalisation où le sol primaire remplacera le bitume et la végétation apportera de l'ombre.

Ecoquartier "Camp Doutres" : la concertation a démarré !

La commune est accompagnée pour préciser les attentes urbanistiques préalables à la création d'un écoquartier qui se situera en face de l'Ecole François POUS. Nous avons signé avec les futurs aménageurs, Occiter et Europrofim la charte de labellisation EcoQuartier marquant ainsi une volonté commune de promouvoir un projet qualitatif et durable en matière d'urbanisme écoresponsable. La démarche d'accompagnement a été confiée à l'agence Turbines et Diagobat pour animer en avril et en mai des ateliers d'expression auxquels les habitants se sont inscrits pour faire part de leur vision d'un nouveau quartier : architecture et urbanisme durable, intégration paysagère et biodiversité, vie sociale de village …

Après une première session suivie avec succès, une seconde a eu lieu jeudi 20 mai dernier sous le préau de la Cave aux Contes.

Achat groupé d'énergie avec Wikipower : une énergie plus vertueuse ! Comment ça marche?

L'achat groupé d'énergie en partenariat avec Wikipower s'est clôturé et en dépit de la conjoncture (forte volatilité des marchés), la négociation a abouti à une offre inférieure de 10% du prix du tarif réglementé. Plusieurs fournisseurs tels que Total-Direct Energie, Dyneff, EkWateur ont répondu à cet appel d'offre. Le processus de mise en concurrence s'est établi sur plusieurs critères : le prix, la durée contractuelle de l'offre, l'accompagnement des consommateurs, l'origine de l'électricité. C'est EkWateur (souvent mentionné par UFC- Que- Choisir) qui a été sélectionné, il propose une véritable électricité verte d'origine française composée d'énergie hydraulique, thermique ou issue de la biomasse provenant de petits producteurs français (pas de green-washing* - écoblanchiment). Les divers fournisseurs présents sur le marché national injectent dans le réseau la quantité d'énergie (renouvelable ou nucléaire) nécessaire au besoin de leurs clientèles. Ainsi plus on augmentera la demande du « vert », plus on incitera les producteurs à se tourner vers le renouvelable pour nous proposer une énergie plus verte. EkWateur, via le mécanisme de garantie d'origine, s'engage à envoyer dans le réseau la quantité d'énergie verte que vous avez consommée tout en vous permettant de faire des économies. 24% des ménages de Tresserre ont participé à l'achat groupé et un tiers d'entre eux ont souscrit à l'offre retenue. La commune renouvellera l'opération avec Wikipower avant l'échéance en 2022 afin de prolonger les avantages de cet achat.

L'association "Domaines et caractère" fête ses 20 ans !

Cette association regroupant 9 vignerons du village en cave particulière a été créée en 2001 avec comme credo « la connaissance et la promotion des vins de Tresserre et des Aspres à travers l'organisation de dégustations et de manifestations liées à la culture et la tradition du vin. ». Samedi 12 juin l'association propose un parcours du goût dans les différents caveaux du village : « La cerise sur le gâteau… », toutes les informations seront sur la page facebook Domaines et Caractère (accessible à tous, possibilité de restauration dans le thème à l'auberge de Nidolères sur réservation au 06 80 34 94 25). Tout se déroulera au travers d'accords mets-vins autour de la cerise, laissez-vous guider pour découvrir ou redécouvrir les cuvées sélectionnées par les vignerons (15 € par personne pour l'ensemble des accords proposés).

Des cartons panachés sont déjà disponibles dans chaque domaine ou sur le marché du village chaque vendredi d'été.
Amistat - Clos Mané – Dounhic - Domaine des Demoiselles - Domaine Els Barbats - Domaine de Nidolères - Domaine Trilles - Domaine Vaquer - Hortet de les Bruixes.

Le petit mot du Foyer Rural

En mai, le Foyer Rural se déconfine...
Après l'Assemblée Générale du 22 mai, le Foyer Rural prépare les festivités à venir pour cet été. Pas moins de 6 mercredis vont animer le village dans une diversité culturelle et festive : Cinéma plein air, Concert électro folk, Camion des Histoires, Soirée Contes sous les étoiles, Summerbus...
En attendant, le Foyer Rural vous donne rendez-vous le samedi 12 juin pour fêter le retour de Cinémaginaire et le mercredi 23 juin pour les « Focs de Sant Joan », une soirée explosive et chaleureuse, avec le défilé de torches et lanternes, une parade musicale d'échassiers et un spectacle de feu féérique.
Dans le respect du protocole sanitaire, bien entendu...

La Pétanque, ça vous gagne !

Les aficionados se réjouiront : la Pétanque Tresserrenque reprend ses activités boulistes, au boulodrome de l'Espace Planas, le vendredi soir à partir du 11 juin.
Les 11, 18 et 25 juin : Pétanque Loisir, de 19h à 22h30.
A partir du 2 juillet : Concours de Pétanque à 20h30.

A vos boules...!

Festivités de Noël

Le samedi 19 décembre, c'est dans une atmosphère familiale que les enfants du Hameau de Nidolères et quelques enfants du village se sont retrouvés pour décorer les 3 sapins de Noël place Saint Etienne. S'en est suivi un gouter agrémenté d'un délicieux chocolat chaud et des rondes enchantées des enfants autour du "Caga Tio » qui a gentiment accepté de rendre « gourmandise sucrées et clémentines » pour le plaisir des yeux et des papilles des enfants.

C'est ensuite dimanche 20 décembre que le marché de Noël s'est installé place Nova, et malgré le temps capricieux, pour le plus grand plaisir de petits et grands qui eurent joie de se retrouver autour d'un grand cercle d'artisans et artistes, rémouleur, chanteur accompagné de sa superbe diva de barbarie… Une restauration de Noël où chacun a eu également le plaisir de déguster huitres et desserts assortis des fameux vins de nos vignerons en dégustation ou délicatement épicés et chauds pour un plaisir irrésistible !

Nettoyage de printemps

Le deuxième week-end d'avril, s'est déroulée la 1ère édition du « Nettoyage de printemps! ». Un événement en 3 temps autour de la Protection de la Nature. Le samedi 10 avril, Rémi Catala (LPO) et Francis Bracq (GOR) ont animé une ballade au Bois Pous pour observer la faune et la flore. Une ballade très instructive. Le dimanche 11 avril matin, de nombreux volontaires ont répondu à l'appel pour ramasser des déchets dans le village, et ses alentours. La chasse aux déchets s'est révélé malheureusement très fructueuse, il faudra renouveler l'exercice !

L'après-midi même, l'association "Hortet de les Bruixes" a invité plusieurs personnes du village ou amis de Tresserre à animer des ateliers en lien avec la nature : apprentissage de la greffe, fabrication d'hôtel à insectes, pédagogie autour des déchets, plantation d'arbustes... La pluie a un peu perturbé la bonne tenue des ateliers mais nous avons quand même appris beaucoup de choses !

Merci à tous les participants, à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cet événement, à ceux que nous n'avons pas cité : la Communauté de Communes des Aspres, le centre Leclerc du Boulou, la commission culture, le jardin intergénérationnel du Boulou, les services techniques de la Mairie, Cathy Begnis.

Agenda des festivités à venir jusqu'en septembre 2021 *

• **Vendredi 28 mai à 19h** : Soirée « Jazz à la Cave » dans la cour de la Cave aux Contes avec le concert du groupe « Lisa Jazz Trio » proposant un voyage à travers les standards du Jazz et compositions personnelles. Un événement au plus près des spectateurs, sur inscription auprès de la mairie. Restauration sur place avant concert, gratuit pour les enfants de - de 12 ans, 5 € par adulte.

• **Samedi 12 juin** : Journée portes ouvertes des Vignerons portée par l'association « Domaines et Caractère » dans 5 lieux différents dans le village, Nidolères et au Domaine Els Barbats avec dégustations et associations de mets et vins autour de la cerise. Restauration à midi et le soir à l'auberge de Nidolères sur réservation.

• **Samedi 12 juin en soirée à 20h30 :** « Cinémaginaire », « Adieu les cons » , organisé par le Foyer Rural à la Cave aux Contes.

• **Mercredi 23 juin à partir de 19h30 :** Focs de Sant Joan soirée organisée par le Foyer Rural de Tresserre, première animation de Total Festum avec une soirée toute en lumières autour du traditionnel défilé aux lampions des enfants, une parade musicale d'échassiers et un spectacle de feu.

• **Samedi 26 juin** : Une grande « chasse aux trésors » sera animée pour petits et grands, en famille, en quête de découverte de trésors cachés, de devinettes et mystères autour du Hameau de Nidoleres. Qui trouvera la clef de la caissette et de son secret ?

• **Dimanche 4 juillet :** « Puces des couturières » et « vide ateliers de couture » dans la cour de la Cave aux Contes, tissus et créations seront proposés pour un patchwork coloré.

• **Mercredi 7 juillet** : Total Festum phase 2, animé par le Foyer Rural : Apéro-Musical et concert de Llamp te Frigi, groupe électro-folk Catalan dans la cour de la cave aux contes (entrée libre).

• **Mardi 13 juillet (14 juillet) :** Accueil des nouveaux Tresserrencs et présentation du village (17h30-19h30) puis Fête Nationale en soirée : repas tiré du sac à l'Espace Planas suivi d'un grand bal-guinguette populaire traditionnel sous les lampions d'une douce soirée d'été. Faites tourner jolies robes, casquettes et godillots, la soirée sera étoilée !

• **Mercredi 21 juillet dès 16h :** Camion des histoires pour une animation « autour du livre » pour les enfants, suivie d'un spectacle/conte pour les enfants à 18 heures dans la cour de la Cave aux Contes.

• **Mercredi 28 juillet à 22h :** « Cinémaginaire », cinéma sous les étoiles, programmation à venir, organisé par le Foyer Rural dans la cour de la Cave aux Contes.

• **Mercredi 4 aout de 16h à 23h :** Summerbus à l'Espace Planas, en animation pour tous publics, petits et grands…

• **Mercredi 11 aout à 21h** : Contes sous les étoiles : « le monde est mon jardin », conte et spectacle écologique dans la cour de la Cave aux Contes.

• **Mercredi 25 aout à 21h30 :** « Cinémaginaire », cinéma sous les étoiles, programmation à venir, organisé par le Foyer Rural dans la cour de la Cave aux Contes.

• **Samedi 18 et Dimanche 19 septembre :** Journées du patrimoine, deux journées avec la découverte ou redécouverte de notre patrimoine local au coeur de Tresserre.

** Sous réserve des règles sanitaires*

Interviewé par Hélène Beringuier, Commission Culture.

José, vous êtes adjoint technique principal aux services techniques mais concrètement, votre métier consiste en quoi ?

Je fais partie d'une équipe de trois ouvriers. Nous sommes polyvalents, à la fois maçon, plombier, menuisier, carreleur, mécanicien, électricien ou conducteur d'engins. Moi, je ne touche jamais à l'électricité qui nécessite des habilitations particulières. Du fait de mon âge (j'ai 60 ans), les tâches les plus lourdes physiquement sont maintenant réalisées par mes deux jeunes J'aime bien conduire l'épareuse qui coupe les buissons et les herbes pour sécuriser le bord des routes et la balayeuse qui nettoie les rues du village. Depuis 3 ans, nous faisons aussi les peintures routières (passages protégés, places de stationnement).

Comment est organisé votre travail ?

Il y a les tâches programmées selon un calendrier, c'est la secrétaire de mairie qui supervise notre travail. Et il y a les imprévus (comme l'amandier qui est tombé récemment) ; on intervient sans délai quand il y a un danger.

Depuis quand travaillez-vous à la mairie de Tresserre ?

J'ai débuté en 2006 et je suis titulaire depuis 2009.

Vous avez eu un autre métier avant ?

J'ai débuté ma vie professionnelle comme artisan plâtrier.

Les métiers du bâtiment ont-ils évolué avec le temps ?

Ça dépend des métiers. Quand j'ai débuté comme plâtrier, le plâtre séchait vite et on était obligé de travailler par petites surfaces puis les matériaux ont évolué et on a pu faire tout un plafond en une fois.

Y a-t-il des moments de votre vie professionnelle qui vous ont particulièrement marqué ?

J'ai participé à la réparation du plafond de deux églises dont celle de Tresserre ; cela m'a conduit à côtoyer des compagnons du Tour de France, c'était très enrichissant et plein d'émotion de travailler sur un bâtiment historique.

L'épisode de neige de mars 2010 a aussi été un moment qui m'a marqué : Tresserre était isolé ; avec le tracteur nous avons déblayé les rues et répandu du sel, les enfants jouaient sur les monticules de neige que nous avions repoussés. Les paysages étaient magnifiques. trois semaines après la neige n'avait pas toute fondu.

L'épidémie Covid-19 a-t-elle eu un impact sur votre travail ?

Pas tellement car nous travaillons essentiellement dehors. Nous avons arrêté seulement un mois pendant le 1er confinement. Puis nous avons repris d'abord pour des travaux qui ne pouvaient attendre et pour l'entretien des espaces verts puis rapidement nous avons retrouvé nos activités habituelles.

Quels sont les risques de votre métier ?

Ce sont des métiers physiques, le dos et les genoux peuvent en subir les conséquences. Certains engins sont très bruyants mais heureusement, on a des casques de protection. Et il faut être prudent quand on conduit des engins comme un tractopelle ou un tombereau : tout au long de notre vie professionnelle, notre aptitude à la conduite en sécurité est vérifiée régulièrement, un certificat l'atteste, c'est le fameux CACES.

Vous êtes le plus âgé de l'équipe, vos collègues plus jeunes profitent-ils de votre expérience ?

Ils me demandent parfois conseil, ça fait plaisir de pouvoir y répondre. J'essaye de leur montrer qu'il faut être patient pour bien travailler.

En tout cas, vous avez donné envie à vos quatre enfants de travailler dans le secteur du bâtiment. Et en dehors du travail, avez-vous une passion, qu'est-ce que vous aimez faire ?

Je suis chasseur depuis longtemps, essentiellement les sangliers. J'aime être au grand air. Et mon fils m'a initié à la détection des métaux, c'est devenu un vrai plaisir, on découvre des objets anciens comme des boucles de ceintures, des fibules ou des pièces de monnaie.

Merci José d'avoir pris le temps de parler de votre métier. Quand les Tresserrencs vous croiseront sur votre épareuse, ils sauront maintenant qui vous êtes.

Watty à l'école de Tresserre : des animations autour des économies d'eau et d'énergie

Les enfants de la classe de Mme Pugnet vont dans le cadre d'une formation pédagogique sur l'écologie participer au programme Watty. Ce programme, financé par la municipalité, a pour objectif la formation des futurs consommateurs que sont les élèves, à l'utilisation des ressources quotidiennes : l'eau et l'énergie. Cet engagement pris pour 3 ans ne manquera pas à travers les différents ateliers proposés, de susciter sans nul doute les écogestes à faire et les comportements à éviter pour nos citoyens en herbe.

Nous avons saisi cette occasion pour demander aux élèves de l'école François Pous, « L'écologie pour toi, c'est quoi ? ».

Infos bibliothèque

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont fait des dons de livres ou de CD à la bibliothèque municipale.

Chaque apport est apprécié, mais si certains ouvrages ne sont pas intégrés dans nos collections, c'est parce qu'ils sont trop anciens, trop abîmés ou parce que nous en avons déjà un exemplaire. Les doublons que nous ne conservons pas sont proposés aux bibliothèques voisines, à des associations, ou pour des ateliers créatifs…

Actuellement, en raison de la crise sanitaire, les locaux de la bibliothèque sont toujours occupés pour les besoins de la restauration scolaire mais nous espérons pouvoir reprendre nos activités dès le mois de septembre.

Pour tout renseignement, 04 68 38 80 34 ou bibliothèque@tresserre.fr

Les origines du village racontées par Gérard Manzanares, Commission Culture.

Trasserra est signalé dans les textes dès 959 et le nom a évolué au long des siècles :

Trasserra...Tresserra...Tresserre

Voici le blason de Tresserre :

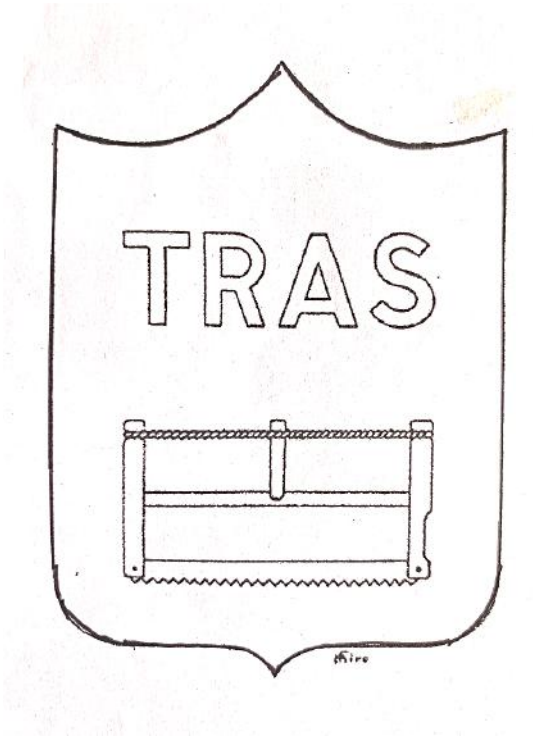

Le mot TRAS et une scie, l'un au-dessus de l'autre

La graphie Tras paraît conforme à l'étymologie trans serram « au-delà de la serra » (colline).

Les armes parlantes (le mot Tras et une scie en dessous) sont donnés par le sceau apposé à un acte en date de 1572. Il s'agit du testament (en catalan) de Joan Massota du 29 juin 1572 déposé chez le notaire Castell de Perpinyà.

EXPRESSIÓ D'AQUÍ

Par Gérard Manzanares, Commission Culture.

Quelques expressions :

Bonjour (le matin) : Bon dia
Bonjour (l'après-midi) : Bona tarda
Salut : Adiu / Hola
Bonsoir / Bonne nuit : Bona nit
Au revoir : Adéu / A reveure
A demain : Fins demà
A bientôt : Fins aviat
A tout de suite : Fins ara
Bon appétit : Bon profit
J'ai faim : Tinc gana
J'ai soif : Tinc set
Merci beaucoup : Moltes gràcies
De rien : De res
Porte-toi bien : Que vagi bé
Quelle heure est-il ? : Quina hora és ?

Le dicton du mois :

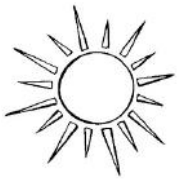

« Pel maig, cada dia un raig : de pluja, de sol o de cants de rossinyol »

(En mai, chaque jour une averse : de pluie, de soleil ou de chants de rossignol)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Depuis que je suis arrivé sur la commune, la population a globalement doublé principalement par création de lotissements ; chose positive quand c'est bien fait, tant il est vrai que l'accession à la propriété immobilière est difficile dans notre secteur. Ce constat étant fait, cela fait maintenant des années, que des aménagements, des améliorations sont nécessaires pour que nous puissions disposer de lieux de rencontre, de commerces, de services à la hauteur de nos besoins, à la hauteur de nos envies. Au-delà de toute polémique partisane, c'est avec bienveillance que j'accueille, que j'analyse les projets qui se présentent à nous. D'ailleurs, à Tresserre Citoyenne, nous avions activement milité pour certains, qui sont étudiés en ce moment : création d'un skate-park (pour son aspect fédérateur et psychomoteur) et redynamisation du coeur de village…
Ce coeur de village, c'est ce que l'on appelle aujourd'hui, quand il est dynamique, Centre-Bourg. Proposer un commerce attractif, de qualité, local, tout en restant compétitif en serait l'enjeu principal. Y faire graviter autour un espace médical, des lieux de rencontres et de formation serait le gage de la participation, de l'adhésion de tous. De plus, ce recentrage de la commune en son coeur, doit permettre d'améliorer le patrimoine foncier du vieux village et d'éviter un trop grand étalement qui conduirait petit à petit à une perte d'âme : les villages d'aujourd'hui seront les petites villes de demain…
Mais, tout ceci ne peut pas se faire « Quoi qu'il en coûte ! ». Les personnes vivants seules, les familles, subissent depuis des années des rémunérations qui stagnent et, même si l'inflation est mesurée dans notre pays, au fil des ans, elle pèse énormément sur les budgets. Il faudra donc veiller à ne pas se laisser aller à la trop facile augmentation de la fiscalité locale pour financer les projets futurs. Maîtrise d'Oeuvre locale, budget de « bon sens », bien ficelé, doivent en être les maîtres mots.

Pour Tresserre Citoyenne
Cyrille Xiffré

Mesdames, Messieurs,
Chers Tresserrencs,

L'année 2021 a démarré dans un contexte sanitaire appelant à nouveau à la plus grande prudence, nous privant toujours un peu plus de lien social si important pour tous. Nous pensons également aux acteurs du quotidien qui œuvrent pour maintenir du lien social à Tresserre et qui se retrouvent encore limités voire à l'arrêt dans leurs activités.

Le conseil municipal n'échappe pas à la règle, beaucoup de réunions se sont déroulées à huis clos, sans possibilité pour vous administrés d'y assister et de prendre connaissance des échanges et des décisions qui y sont prises.

Lors des dernières réunions du conseil municipal, la majorité a fait le choix de mettre en place un plan d'investissement important pouvant entraîner de lourdes conséquences sur la gestion des finances communales.

Par exemple, le « Schéma Directeur Immobilier ». Outre le coût très onéreux des études (pour rappel 30 000 € au budget), nous souhaitons vous alerter à nouveau et vous informer que les orientations présentées et retenues lors de la réunion du conseil municipal du 05/05/2021 sont estimées aux alentours de 1 400 000 € !!!

Nous demandons que des explications sur le financement d'un tel montant soient apportées aux contribuables et précisons que nous ne sommes pas contre l'investissement qui est nécessaire au bon développement d'une commune. Toutefois celui-ci doit être adapté et maîtrisé en fonction des ressources, des besoins et des priorités, en cohérence aussi avec notre territoire.

Dans l'attente de pouvoir nous retrouver rapidement lors de prochains événements, nous vous souhaitons un bel été.

Groupe « Pour Tresserre »
Sabine BAILLIE, Paul MILHE-POUTINGON, Hervé PARRA

La Mairie

5 Rue du Pla Del Rey
66300 TRESSERRE

04.68.38.80.34

Courriel : mairie@tresserre.fr

Commune de Tresserre

Site web : www.tresserre.fr

Horaires d'ouverture :
du Lundi au vendredi
de 9h à 13h et
de14h30 à 17h30

L'Agence Postale

5 Rue du Pla Del Rey
66300 TRESSERRE

04.68.38.80.34

Horaire d'ouverture :
du lundi au vendredi 9h à 13h

Fermeture des Services Municipaux et de l'Agence Postale :

Mercredi 14 juillet 2021
(Fête Nationale)
Lundi 16 août
Lundi 1er novembre
Jeudi 11 novembre

Permanences de la Maison France Services des Aspres

Des agents formés par les partenaires, Pôle emploi, Carsat, Sécurité sociale, Finances Publiques, CAF, MSA, Poste, Préfecture, sont à la disposition des Tresserrencs lors de permanences mensuelles en Mairie, pour délivrer des renseignements d'ordre général et les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne.

Prochaines permanences :

- Mercredi 2 juin 2021 de 9h à 12h
- Mercredi 30 juin 2021 de 9h à 12h
- Mercredi 28 juillet 2021 de 9h à 12h

Renseignements, contacts et rendez-vous au 04.30.44.48.79 ou par mail : mfs@cc-aspres.fr

Directeur de la publication : Michel THIRIET - Maire
Imprimerie GAG - Ne pas jeter sur la voie publique

Tresserre "Le Village"

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	J		1	D		1	M		1	V		1	L		1	M	
2	V		2	L		2	J		2	S		2	M		2	J	
3	S		3	M		3	V		3	D		3	M		3	V	
4	D		4	M		4	S		4	L		4	J		4	S	
5	L		5	J		5	D		5	M		5	V		5	D	
6	M		6	V		6	L		6	M		6	S		6	L	
7	M		7	S		7	M		7	J		7	D		7	M	
8	J		8	D		8	M		8	V		8	L		8	M	
9	V		9	L		9	J		9	S		9	M		9	J	
10	S		10	M		10	V		10	D		10	M		10	V	
11	D		11	M		11	S		11	L		11	J		11	S	
12	L		12	J		12	D		12	M		12	V		12	D	
13	M		13	V		13	L		13	M		13	S		13	L	
14	M		14	S		14	M		14	J		14	D		14	M	
15	J		15	D		15	M		15	V		15	L		15	M	
16	V		16	L		16	J		16	S		16	M		16	J	
17	S		17	M		17	V		17	D		17	M		17	V	
18	D		18	M		18	S		18	L		18	J		18	S	
19	L		19	J		19	D		19	M		19	V		19	D	
20	M		20	V		20	L		20	M		20	S		20	L	
21	M		21	S		21	M		21	J		21	D		21	M	
22	J		22	D		22	M		22	V		22	L		22	M	
23	V		23	L		23	J		23	S		23	M		23	J	
24	S		24	M		24	V		24	D		24	M		24	V	
25	D		25	M		25	S		25	L		25	J		25	S	
26	L		26	J		26	D		26	M		26	V		26	D	
27	M		27	V		27	L		27	M		27	S		27	L	
28	M		28	S		28	M		28	J		28	D		28	M	
29	J		29	D		29	M		29	V		29	L		29	M	
30	V		30	L		30	J		30	S		30	M		30	J	
31	S		31	M					31	D					31	V	

Tresserre "Nidolères et les Mas"

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M
2	V	2	L	2	J	2	S	2	M	2	J
3	S	3	M	3	V	3	D	3	M	3	V
4	D	4	M	4	S	4	L	4	J	4	S
5	L	5	J	5	D	5	M	5	V	5	D
6	M	6	V	6	L	6	M	6	S	6	L
7	M	7	S	7	M	7	J	7	D	7	M
8	J	8	D	8	M	8	V	8	L	8	M
9	V	9	L	9	J	9	S	9	M	9	J
10	S	10	M	10	V	10	D	10	M	10	V
11	D	11	M	11	S	11	L	11	J	11	S
12	L	12	J	12	D	12	M	12	V	12	D
13	M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	L
14	M	14	S	14	M	14	J	14	D	14	M
15	J	15	D	15	M	15	V	15	L	15	M
16	V	16	L	16	J	16	S	16	M	16	J
17	S	17	M	17	V	17	D	17	M	17	V
18	D	18	M	18	S	18	L	18	J	18	S
19	L	19	J	19	D	19	M	19	V	19	D
20	M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	L
21	M	21	S	21	M	21	J	21	D	21	M
22	J	22	D	22	M	22	V	22	L	22	M
23	V	23	L	23	J	23	S	23	M	23	J
24	S	24	M	24	V	24	D	24	M	24	V
25	D	25	M	25	S	25	L	25	J	25	S
26	L	26	J	26	D	26	M	26	V	26	D
27	M	27	V	27	L	27	M	27	S	27	L
28	M	28	S	28	M	28	J	28	D	28	M
29	J	29	D	29	M	29	V	29	L	29	M
30	V	30	L	30	J	30	S	30	M	30	J
31	S	31	M			31	D			31	V